



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Circulaire 7504

du 13/03/2020

Enseignement secondaire en alternance - Directives pour l'année scolaire 2019-2020 - Organisation, structures et encadrement - Erratum

Cette circulaire complète la(les) circulaire(s) : 7282 du 2 septembre 2019

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution.

Type de circulaire	circulaire administrative
Validité	à partir du 01/01/2019
Documents à renvoyer	oui, voir contenu de la circulaire

Information succincte	Alternance : Directives pour l'année scolaire 2019-2020 - rapport annuel du Conseil zonal
-----------------------	---

Mots-clés	Secondaire / organisation, structures et encadrement / sanction des études / alternance / Conseil zonal
-----------	---

Etablissements et pouvoirs organisateurs concernés

Réseaux d'enseignement	Unités d'enseignement
Wallonie-Bruxelles Enseignement Ens. officiel subventionné Ens. libre subventionné Libre confessionnel Libre non confessionnel	Secondaire ordinaire Secondaire en alternance (CEFA)

Groupes de destinataires également informés

<p>A tous les membres des groupes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">Les services de l'inspection (pour leurs unités respectives)Les pouvoirs organisateurs (pour leurs unités et réseaux respectifs)Les organes de représentation et de coordination de PO (pour leurs unités et réseaux respectifs)Les cabinets ministériels en charge de l'enseignement (pour leurs unités respectives) <p>Aux membres des groupes suivants, pour autant qu'ils soient inscrits au système de distribution :</p> <ul style="list-style-type: none">Les VérificateursLes Préfets et Directeurs coordonnateurs de zoneLes organisations syndicalesLes organisations représentatives des associations de parents
--

Signataire(s)

Adm. générale de l'Enseignement, Direction générale de l'enseignement obligatoire; Monsieur Fabrice Aerts-Bancken, Directeur général
--

Personne(s) de contact concernant la mise en application de la circulaire

Nom, prénom	SG + DG + Service	Téléphone et email
Vincent WINKIN	Service Général de l'Enseignement Secondaire et des CPMS - Direction de l'Organisation des établissements d'enseignement secondaire ordinaire	02/690.8606 vincent.winkin@cfwb.be

Madame, Monsieur,

Faisant suite aux travaux de la Commission permanente de l'alternance et après approbation du Conseil général de l'enseignement secondaire, je vous prie de trouver ci-joint le nouveau modèle de l'annexe 1 de la circulaire 7282 du 2 septembre 2019 « Enseignement secondaire en alternance - Directives pour l'année scolaire 2019-2020 - Organisation, structures et encadrement ».

En conséquence, j'invite les Présidents des Conseils de zone à utiliser exclusivement ce nouveau modèle dès cette année scolaire 2019-2020.

Je rappellerai enfin que ces rapports doivent être transmis au Président du Conseil général de l'enseignement secondaire pour le 10 mai 2020 au plus tard à l'adresse suivante :

*Monsieur le Président du
Conseil général de concertation pour l'enseignement secondaire
Local 1F108
Rue Adolphe Lavallée, 1
1080 BRUXELLES*

Je vous remercie pour votre collaboration.

Le Directeur général,

Fabrice AERTS-BANCKEN

*Conseil général de l'enseignement secondaire.
Commission permanente de l'alternance*

Membres avec voix consultative:

Nom et Prénom	Fonction	Institution
		FAPEO
		UFAPEC
		Organisation syndicale 1
		Organisation syndicale 1
		Organisation syndicale 2
		Organisation syndicale 2
		Organisation syndicale 3
		Organisation syndicale 3

A. Rapport quantitatif

Nombre total d'élèves au 15/01 pour la zone concernée :

Nombre total d'élèves avec contrat :

Nombre total d'élèves qui sont passés par le MFI :

Nombre total d'élèves sans contrat :

Secteur	Types de contrat							
	C.A.	C.A.I.	CDD (tps partiel)	CDI (tps partiel)	Maribel	Art. 60	Art 61	Autres
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
Total								

Commentaires sur le rapport quantitatif :

- Quel est le pourcentage global d'insertion des élèves dans la zone ? Ce chiffre paraît-il satisfaisant au regard de la situation socio-économique de la région ?

- Quels sont les secteurs qui remportent le plus / le moins de succès ? Comment expliquer ce constat ?

*Conseil général de l'enseignement secondaire.
Commission permanente de l'alternance*

- **Quels facilitateurs ou éléments facilitant l'insertion dans les différents secteurs avez-vous rencontrés ?**

<u>CRITERES</u>	<u>Sur une échelle de 1 à 10¹</u>
Entreprises partenaires dans des métiers en pénurie en demande d'alternance.	
<u>Commentaires :</u>	
Collaboration avec un certain nombre d'employeurs fidèles.	
<u>Commentaires :</u>	
Coût peu élevé de la rétribution et l'octroi d'incitants financiers.	
<u>Commentaires :</u>	
Choix positif des jeunes (motivation).	
<u>Commentaires :</u>	
Accompagnement régulier et de qualité.	
<u>Commentaires :</u>	

¹ Echelle croissante ; 1 : pas d'accord....10 : tout à fait d'accord.

*Conseil général de l'enseignement secondaire.
Commission permanente de l'alternance*

- **Quelles difficultés d'insertion dans les différents secteurs avez-vous rencontrées et quelles stratégies avez-vous mises en place afin d'y remédier ?**

<u>CRITERES</u>	<u>Sur une échelle de 1 à 10</u>
Contrat d'alternance impossible hors frontières.	
<u>Commentaires :</u>	
Mobilité : moyen de transport en commun incompatible avec l'horaire et/ou le lieu de travail.	
<u>Commentaires :</u>	
Motivation : Élèves non insérables en raison de problème de santé, de comportement, de manque d'intérêt.	
<u>Commentaires :</u>	
Orientation des jeunes : choix négatif (facilité : 2 jours d'école) ou relégation.	
<u>Commentaires :</u>	
Manque de confiance en soi (présence ou non des parents, parcours scolaire ou de vie chaotique, ...)	
<u>Commentaires :</u>	

B. Rapport qualitatif

I. Relations extérieurs et promotion de l'alternance.

- **Partenariats/contacts/actions avec les instances locales (IBEF, ASBL locales ...).**
- **Partenariats/contacts/actions avec les secteurs et les entreprises potentiellement partenaires.**
- **Contacts avec les autres acteurs de l'enseignement.**
- **Démarches particulières des CEFA pour développer l'enseignement secondaire en alternance dans la zone.**
- **Evènements marquants et actions menées, en commun, au niveau du CZA (intervenants extérieurs, organisation de conférences ...) (liste, description et si possible photos)**

*Conseil général de l'enseignement secondaire.
Commission permanente de l'alternance*

- **Projets pour l'année prochaine (actions à poursuivre, nouvelles actions à mettre en place ...) / Perspectives et stratégies de développement**

II. INNOVATIONS : Bilan des innovations mises en œuvre

- **Quels seraient les éléments facilitant l'articulation entre l'école et les lieux de stage ?**

- **Pourriez-vous citer des stratégies mises en place pour motiver les élèves ?**

- **Quelle est selon vous la plus-value de l'enseignement dispensé en CEFA par rapport à d'autres opérateurs ?**

III. CHARGE ADMINISTRATIVE.

- **Relativement à la certification par unités (CPU),**
 - **Les CEFA rencontrent-ils des difficultés pour planifier les UAA et organiser les profils de certification (inscriptions tout au long de l'année, deux jours par semaine à l'école, ...) ?**

 - **Les CEFA rencontrent-ils des difficultés pour organiser les épreuves de validation ?**

 - **Si vous avez répondu « oui » aux deux premiers items, pourriez-vous donner des exemples concrets ?**

 - **Répartition du plan de formation : l'articulation entre les stages en entreprise et la formation en école vous paraît-elle compatible avec le découpage du PC ?**

 - **Quels sont les points positifs que les CEFA perçoivent dans la CPU ?**

*Conseil général de l'enseignement secondaire.
Commission permanente de l'alternance*

- **Quel regard portez-vous sur la charge administrative relative à la gestion de l'alternance ?**

Description de la situation	
Expression de vos besoins et attentes	
Proposition de solutions	

IV. REMARQUES ET SUGGESTIONS RELATIVES AU RAPPORT D'ACTIVITES.

Signature du/de la Président/Présidente

Signature du/de la Vice-président/Vice-présidente